Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 89

Artikel: Bons mots

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249025

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº 87 du Pays du Dimanche :

340. ENIGME.

Epine.

341. QUESTION ?

N'avoir pas un rouge liard.

Le Liard tire son nom de Hugues Liard, dauphin du Viennois, qui en fit fabriquer le premier. On disait alors un liard, comme on a dit un napoléon, un louis, et cettte monnaie fut mise en circulation.

Les liards étaient de couleur grise et valaient troisdeniers. Vers le milieu du dix-septième siècle on en fit en cuivre rouge, qui ne valaient que deux, deniers. De la cette expression populaire : « Il ne possède pas même un rouge liard. »

342. MOT CARRÉ.

ECLAIR

CLAIRE

LARMES

IRENEE

RESTER

343. LOGOGRIPHE.

Braise. Brise. Bise. Bis. Bi

Ont envoyé des Solutions partielles: MM. Le baron à St Imier; M^{11e} Appoline Froidevaux à Saignelégier; Gontran Moritz à St-Imier; Charles Dentz à Porrentruy; Alfred Marquis à Mervelier; M^{11e} Joséphine Keller à Pleigne; Une collectionneuse connue à Porrentruy; Etvariza à Porrentruy; Les ascenseurs des échelles de la mort à St-Imier.

348. ENIGME.

Pour exprimer son tourment, son émoi, L'affection veut toujours se comparer à moi ; Je suis l'emblème du génie,

De l'éloquence et de la poésie ; On donne en me voyant le signal du danger ; Une pluie, un grand vent me feront disparaître ; Mais que faut-il pour me faire renaître ? Peu de chose, un souffle léger.

349. PROVERBE-ANAGRAMME.

Les Initiales des Anagrammes des vingt mots suivants forment un Proverbe de six mots.

Mare. — Lie. — Rôdeur. — Frêne. — Natte. — Noce. — Entier. — Ulster. — Terne. — Marché. — Vire. — Peine. — Bilan. — Ilote. — Navet. — Mari. — Ride. — Rose. — Mire. — Brame.

350. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X du losange ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions: X 1. — Domine la mer.

XXXX 2. Evénement fortuit.
XXXXX 3. - Vieux coffre.

XXXXXX 3. - Vieux coffre.
XXXXXXX 4. — Commande quatre hommes,

X X X X X X X X X 5 — Sectateur de l'Islam.

XXXXXXX 6.— Garanties. XXXXX 7.— Essayer.

X X X X X 7. — Essayer X X X 8. — Fatigue

XX 8. - Fatigué. X 9. - Cœur de l'âne.

351. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le Poète de l'antiquité qui, par les initiales de son Pays, de sa Ville natale, du Prince qui le protégea, et de ses deux principaux Poèmes, forme le mot:

IMAGE ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir. 26 septembre.

Lettre en patois d'Ajoie

An n'ò quasiment pu djasaî d'âtre tehose que de "tempérance, vou bin d' abstinence,. El â vrai tot de même que ces dériës djoés, le trayin qu'an moénaît pai cares et coénats, paramoins de ci fameux Djué qu'el aint recondannaî pou fait de tréteriës, é in pò fait ai rébiaî les tempérants ai peu les abstinents. Mais ai velan dje bin repithiaî, quand même les mairtchains de vins les voérin vouere ai tos les diailes.

Tot pairië, ai fâ totes souetches de dgens pou faire in monde. Des boyous, an en ont vu de tot temps, ai peu des boyouses aitot. Taint de pu de mâ! mains ce n'â pe ai dire qu'ai ne fârait pe essayië de les revirië, vou bin d'en rédure le nombre. S'ai y é athje de peut chu lai tiërre, c'â bin in boyou, chutot enne boyouse!

An ont dje tot dit chu soli. An sait bin qu'ai na sait discrete de les reviries.

An ont dje tot dit chu soli. An sait bin qu'ai y airait dje prou de misére â monde sains eté li. Les mâs de tote souetche tchoyant dje prou soî chu le pouère monde, sains se les attirië pai lai boyaisse. I seupoétchain de cés qu'in bon voerre de vin d'aivò desaimis n'é djemais épaivurië — totefois ctu qu'é composai la tchainson des "tennes que sont aidé piennes,, tot djoyeux compaignon qu'el était, allait, crais bin, in pò bin loin.

Ai y é enne meujure an tot.

Nos abstinents, tempérants comme ai s'aippelant, ne ne preniant pe pou des dgens trichtes. El aint des musiques; ai tchaintantsains railaî. Ç'oci, ce serait dje in progrès, car pou les tchainsons des boyous, in tchétiun dait savoi ai quoi s'en teni la declus

teni la dechus.

Moi, i me dit que tot comptaî et tot raibaittu, les cabairetiës dairint étre encoué bin aige d'étre débairraissië de cte rotte de boyous que faint ai savaî tot le monde, et qu'an ne se sairait décombraî es houëres. S'i étô mérre, i aicmencerô pai avaincië âtaint que possibje l'houëre de pôlice, ai pe, i ferô ai survoyië les débits de gotte que sont lai pouejon des ménaidges et des velaidges.

Méres de familles, dites me s'i ai touë!

Publications officielles.

Ecole complémentaire. Les jeunes gens qui désirent subir l'examen en libération de l'école complémentaire, doivent adresser, jusqu'au 1º octobre, à l'inspecteur primaire une demande d'admission, en y joignant leur livret scolaire ou des certificats équivalents, un extrait du registre de naissances et 2 francs comme finance d'examen.

Pêche. Vu la baisse continuelle des eaux, la direction des forêts a interdit jusqu'à nouvel ordre toute espèce de pêche dans les districts des Franches-Montagnes et de Porrentruy.

Convocations d'assemblées.

Damphreux. Le 8 octobre à 121/2 h. pour statuer sur la démission de l'adjoint.

Soulce. Le 17 sept. à 2 h. pour voter les règlements d'assistance, s'occuper d'un projet de route entre Soulce et Courfaivre etc...

Montenol. Le 24 à 2 h. pour nommer un

Montenol. Le 24 à 2 h. pour nommer un conseiller, décider l'établissement du téléphone. St-Imier. Le mercredi 20 à 8 1/2 du soir à la halle de gymnastique pour décider la construction d'un bâtiment pour les écoles professionnelles et celle d'un chésal, aviser à trouver les fonds nécessaires.

Cote de l'argent

du 13 septembre 1899

Argent fin en grenailles, fr. 104, 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 106, 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.

Bons mots

Un négociant fait goûter à un connaisseur un nouveau cru dont il est propriétaire :

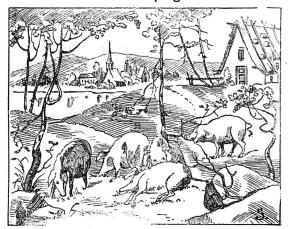
— Eh bien! qu'en dites-vous?

— Il est un peu jeune, répond le client en faisant la grimace.

— Précisément, dit le négociant, c'est un vin qui a de l'avenir.

Circonstance atténuante. — L'avocat de la défense: "Messieurs les jurés, veuillez je vous prie, avoir égard au fait que le prévenu étant dur d'oreille, n'est point en état d'entendre clairement la voix de sa conscience.

A la campagne.



Les porcs, en l'absence du berger, sont sortis de leur enclos et vont ravager le champ ensemensé du voisin

Que fait le berger en ce moment critique, où il devrait être à son poste? Où se tient-il ?